

Commerce équitable : quelles subventions en 2012 ?

CANOL a pensé intéressant de regarder le total des subventions accordées par les grandes collectivités du Rhône aux organismes oeuvrant dans le domaine du commerce équitable, solidaire ou responsable.

Pour 2012, la répartition est la suivante :

Région Rhône-Alpes :	588 450 €
Grand Lyon :	79 000 €
Ville de Lyon	67 500 €
TOTAL :	734 950 €

Les principaux bénéficiaires sont :

Equi'sol :	137 500 €
Artisans du Monde :	142 550 €
ARDEAR :	83 000 €